



Zone de défense  
Sud-Est

**Lyon, le 05 décembre 2019**

## 40 signatures pour l'armée de Terre

**Le mardi 3 décembre, 40 jeunes lyonnaises et lyonnais se sont rendus à la mairie du 8<sup>e</sup> arrondissement de Lyon, pour signer leur contrat d'engagement au sein de l'armée de Terre.**

En début de semaine, 40 jeunes de la région lyonnaise ont rejoint les rangs de l'armée de Terre. Agés de 18 à 24 ans et issus de tous niveaux académiques, les engagés ont finalisé leur parcours de recrutement en signant leur contrat d'engagement. A l'issue de la cérémonie, les 40 jeunes militaires nouvellement incorporés ont rejoint leurs unités d'affectation.

Quelle que soit la spécialité choisie, les 40 signataires suivront une formation militaire initiale identique d'une durée de 12 semaines, qui leur inculquera les savoir-faire spécifiques aux militaires de l'armée de Terre. Ils se spécialiseront par la suite en fonction de leur service ou régiment d'affectation : cavaliers, fantassins, artilleurs, sapeurs, mécaniciens ou encore auxiliaires sanitaires.

La moitié de ces jeunes engagés est affectée dans la région Auvergne – Rhône Alpes, notamment dans les bataillons de chasseurs alpins. Tous ont concrétisé leur projet de servir au sein de l'Armée de Terre avec motivation et enthousiasme.

*Le groupement de recrutement et de sélection Sud-Est (GRS SE), est l'une des 5 structures régionales en France, en charge du recrutement. Fort de ses 20 centres de recrutement (CIRFA), sa zone d'action couvre 25 départements. Si cette année l'armée de Terre propose 15 000 postes à pourvoir, ils seront au final près de 3500 jeunes originaires de cette grande région Sud-Est à rejoindre les rangs de l'armée de Terre.*

### Contact presse

Cellule communication du Gouverneur militaire de Lyon  
[emzd-lyon.relation-presse.fct@intradef.gouv.fr](mailto:emzd-lyon.relation-presse.fct@intradef.gouv.fr) / 06 72 88 69 15  
[www.defense-sudest.fr](http://www.defense-sudest.fr) / Twitter : @Defense\_Sud\_Est / Facebook : @DefenseSudEst